

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e des achats et des marchés, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PAU ET PAYS D'ADOUR, session 2024

Le président de l'université de Pau et des Pays de l'Adour,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e des achats et des marchés, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PAU ET PAYS D'ADOUR, au titre de l'année 2024 :

Madame DALMON-PY Virginie, agent comptable, présidente, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Madame LAURENT-CARUGE Emmanuelle, ingénieure d'études, vice-présidente, Sorbonne Université, Paris.

Madame TIBAH Anissa, attachée principale de l'administration de l'état, experte, Ministère de l'Intérieur et des Outre Mer, Paris.

Monsieur BREMBILLA Didier, inspecteur divisionnaire hors classe des finances publiques, Direction départementale des Finances Publiques, Pau.

Monsieur MARTY Rémi, ingénieur d'études, Université de Bordeaux, Talence.

Monsieur LAERA Dominique, ingénieur de recherche, suppléant, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Pau, le 25/06/2024.

Le Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,


Laurent BORDES